

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 12 Décembre 2023
19 heures 00**



GF/EB

N° 003076

Service Animation
Jeunesse - Accueil
des enfants dont les
parents sont
domiciliés hors d'Apt
mais qui s'acquittent
d'une taxe foncière
sur la Ville d'Apt

Affiché le :

Le Mardi 12 Décembre 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 06 décembre 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Patrick ESPITALIER donne pouvoir à M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 5

Mme CELCE
Mme RIGOUARD
M GIORGETTI
M ROLLAND
M CARMINATI

ABSTENTION(S) : 0

Afin de faciliter l'accès aux enfants dont les parents sont domiciliés dans des communes extérieures à la Ville d'Apt et qui s'acquittent d'une taxe foncière sur la commune d'Apt. Il est proposé d'appliquer le tarif propre aux habitants de la commune pour l'inscription au sein des ALSH de Bosque et ALSH Maternel pendant les mercredis, petites et grands vacances (sauf Noël).

Les parents devront inscrire leurs enfants dans le créneau dédié aux inscriptions, et présenter un justificatif (taxe foncière) afin d'acquitter le tarif journalier aptésien en vigueur, en fonction du quotient familial.

Le suivi de l'exécution de la délibération sera effectué par la direction du service animation jeunesse.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20231212-003076-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le tarif propre aux habitants de la commune aux parents domiciliés dans des communes extérieures à la Ville d'Apt mais qui s'acquittent d'une taxe foncière sur Apt.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Frédérique SACCO**



**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**

